

Les contributions

Contribution n°104 (Web)

Anonyme

Déposée le 13 novembre 2022 à 20h01

Avis très favorable et arguments sur table !

Je suis intrigué par tant de critiques négatives pour un grand nombre, n'ayant même pas lu le projet !! A part une légère correction de devers sur sa partie finale, cette piste bleue utilisera pour sa plus grande longueur le terrain naturel sans travaux impactants, à l'inverse d'autres projets façonnées de toutes pièces !

Elle utilise la première partie de la piste noire des crêtes, magnifique et de niveau bleue que pourtant peu de monde skie du fait de sa difficulté une fois arrivé au premier mur. Ce dernier sera remodelé avec un virage, mais il s'agit d'une zone déjà travaillée. Cela améliorera même probablement l'esthétique en cassant le couloir longiligne de la piste des crêtes qui s'observe depuis le versant d'en face.

Ensuite, méfiant de prime abord, ce projet est bien pensé : il permettra de mieux répartir les skieurs qui s'aglutinent sur les zones bleues insuffisantes pour une station dédiée aux familles, accueillant beaucoup de pratiquants débutants.

De toute évidence, les skieurs hors-piste qui connaissent le secteur vont tout faire pour préserver égoïstement "leurs" zone de Talière, en arguant l'écologie pour s'y opposer. Mais que l'on ne s'y trompe pas : c'est un domaine skiable familial, donc aménagé pour les familles, qui rentre dans les 2,3% de surfaces de montagnes aménagées en France pour ce loisir.

Donc les skieurs hors-piste peuvent aussi aller s'amuser sur les 97,7% restants et les sites ne manquent pas, y compris aux Karellis !

Ce projet ne défigurera aucunement le versant de Talière comme rabaché maintes fois et répondra à un besoin évident d'une piste intermédiaire nécessaire, pour désengorger les Arpons et rendre plus agréable le retour station autrement qu'avec un couloir sans pente (piste du vinouve) ou d'une piste rouge difficile, valant noire (piste du chamois). Bref, il faut l'aménager.

Avis totalement favorable.

Replier

Apportez votre contribution

Déposer un avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique est simple, sécurisé et si vous le souhaitez anonyme.

Il vous reste encore 5 jours.

Déposer une contribution

Contribution n°103 (Web)

Anonyme

Déposée le 13 novembre 2022 à 19h28

Bonjour

Natif de montricher albanne , skiant au karellis depuis sa création et connaissant bien le domaine skiable, je suis FAVORABLE à la création de la piste de talliere qui amènerait un grand plus pour désenclaver le telesiège des Arpons et redynamiser le telesiège des chaudannes . Cela permettrait à une grande majorité de skieurs de découvrir cet endroit magique actuellement réservé à une élite.

Secteur ayant un bon enneigement naturel excepté la rentrée au sommet des crêtes qui est très ventée et caillouteuse. Le tracé proposé éviterait cette partie et donnerait l'accès à la noire un peu plus bas

AVIS FAVORABLE

Replier

Contribution n°102 (Web)

Par Viard Fabien

Déposée le 13 novembre 2022 à 18h09

Avis favorable pour la piste de talliere car je pourrais monter mes enfants skier jusqu'au sommet de la station sans prendre de risques pour redescendre

Replier

Contribution n°101 (Web)

Par Cousyn Alicia

Déposée le 13 novembre 2022 à 17h56

La création de cette piste bleu sur le sommet du domaine est la bienvenue, les vacanciers sont demandeurs de ces pistes bleus, celle ci a été pensé pour ne pas dénaturé la crête de talière puisque le terrassement se fera seulement sur la piste noir des crêtes. Il est grand temps d'offrir à notre clientèle un plus grand nombre de piste facile d'accès pour les satisfaire le plus possible.

Replier

Contribution n°100 (Web)

Par Cousyn Alicia

Déposée le 13 novembre 2022 à 17h56

La création de cette piste bleu sur le sommet du domaine est la bienvenue, les vacanciers sont demandeurs de ces pistes bleus, celle ci a été pensé pour ne pas dénaturé la crête de talière puisque le terrassement se fera seulement sur la piste noir des crêtes. Il est grand temps d'offrir à notre clientèle un plus grand nombre de piste facile d'accès pour les satisfaire le plus possible.

Replier

Contribution n°99 (Web)

Par PASQUIER Bernard

Déposée le 13 novembre 2022 à 17h31

Dans le dossier d'enquête publique la réalisation d'une piste bleue dans le secteur de Talière n'est pas présentée comme une nécessité vitale pour la station des Karellis. Une piste bleue, une vraie piste bleue permet déjà de relier le haut et le bas du télésiège des Chaudannes. Concernant le télésiège des Arpons, on peut douter que cette nouvelle piste désengorgera ce secteur et on peut se poser la question : ce télésiège est-il réellement engorgé ? 10 à 15 minutes de queue à certaines heures de la journée, peut-on parler de saturation ?

Par contre la création de cette nouvelle piste bleue, qui sera plus une piste rouge qu'une piste bleue, engendrera de nombreux problèmes :

- Elle détruira une bonne partie de la piste noire des crêtes. Une unique piste noire dans ce secteur. (Votre plan pluriannuel n'est pas très cohérent).
- Elle détruira un secteur resté sauvage au cœur des pistes l'hiver et à proximité de l'arrivée du télésiège de Vinouve pour les randos d'été.
- Elle détruira un beau sentier qui chemine sur les crêtes de Talière. Ce sentier est très fréquenté l'été. Votre étude d'impact n'en parle pas, vous détruisez sans vous en rendre compte.
- Elle réduira encore un espace resté vierge pour la flore et la faune : Lièvres variables, perdrix blanches.
- Elle augmentera encore la production de gaz à effet de serre liée à l'augmentation des heures de damage.

Pour conclure, peut-on au nom d'une soi-disant AMELIORATION pour le ski engendrer autant de DESTRUCTIONS IRREMEDIALES ?

J'émets un avis DEFAVORABLE à la réalisation de cette nouvelle piste de Talière

Replier

Contribution n°98 (Web)

Anonyme

Déposée le 13 novembre 2022 à 16h25

Stop au développement des stations de skis alors que l'enneigement ne cesse de diminuer.

Le changement climatique est une réalité.

La nature n'a plus jamais d'instant de tranquillité. Respectons-la !

Replier

Contribution n°97 (Web)

Par J. COUPERIE

Déposée le 13 novembre 2022 à 11h38

Avis Défavorable.

Nous avons 3 enfants et chaque année nous apprécions venir dans cette station pour ses paysages et sa nature préservés.

Arrêtez de vouloir toujours plus plus plus. À trop en vouloir vous allez détruire ce super domaine, et après ce sera trop tard...

Replier

Contribution n°96 (Web)

Par LAURENT David

Déposée le 13 novembre 2022 à 10h40

Je viens aux Karellis par fierté pour cette station qui ma vu grandir et qui où j'ai perfectionné ma pratique du ski alpin.

Mes enfants viennent aussi pour les plaisirs de la montagne.

Nous ne vivons par de la station ni de l'économie de montagne.

Nous avons régulièrement fait découvrir Les Karellis à des groupes d'amis qui ne connaissaient pas ces versants.

Ces personnes extérieures à la vallée repartent toujours avec des souvenirs ; d'un panorama magnifique, de forêts dépaysantes, et de sommets sauvages.

Il est vrai qu'ils trouvent les pistes plus difficiles en comparaison de stations aux mêmes niveaux de tarifs des forfaits.

Compléter l'offre avec plus de pistes bleu peut sembler une idée pour l'avenir.

Le site choisi est aussi un lieu apprécié des bons skieurs.

Modifier ce versant nous est pénible, car il renvoi sur le constat, que la gestion des remontées et des pistes ; va définitivement créer, des fragilités géologiques, perturber la faune, détruire la flore et enlaidir un panorama d'altitude très apprécié.

Je suis contre ce projet.

Replier

Contribution n°95 (Web)

Par Annabelle COUPERIE

Déposée le 13 novembre 2022 à 10h26

Contre ce projet.

Nous sommes une famille de 5 qui profitons de la station été comme hiver et nous aimons la station comme elle est aujourd'hui.

Arrêtez de vouloir modifier et détruire la nature.

Replier

<< 1 2 3 ... 11 >>

Apportez votre contribution à cette enquête publique :

Déposer une contribution

A propos

Ceci est la version dématérialisée du ou des registre(s) de l'enquête publique "MONTRICHER-ALBANNE : Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste de ski alpin (D.A.A.P.) - Piste de Talière sur le domaine DES KARELLIS".

Retrouvez tous les registres dématérialisés du département n°73 - Savoie

Plan du site

- Présentation
- Déroulement
- Documents de présentation
- Les contributions
- Déposer une contribution

Siège de l'enquête publique

MAIRIE DE MONTRICHER-ALBANNE

Adresse

161 rue de la mairie
Le Bochet
73870 MONTRICHER-ALBANNE

Voir les horaires d'ouverture

Adresse postale

Mairie de Montricher-Albanne
à l'attention de monsieur Christian VENET commissaire enquêteur
« Enquête publique - Création de la piste de Talière »
161, rue de la mairie
Le Bochet
73870 Montricher-Albanne

Les contributions

Contribution n°93 (Web)

Par M. Pasquier

Déposée le 12 novembre 2022 à 21h48

Je suis contre ce projet qui n'est pas nécessaire et n'apporterait qu'une nouvelle atteinte à la biodiversité d'une zone encore préservée et prisée comme telle par de nombreux locaux et touristes.

Replier

Contribution n°92 (Web)

Par Hubertus von Rosenberg

Déposée le 12 novembre 2022 à 21h45

Je viens tous les ans en été comme en hiver avec ma femme et mes enfants depuis 20 ans. Nous sommes contre ce projet.

Contribution n°91 (Web)

Par Nadine

Déposée le 12 novembre 2022 à 21h40

Désireuse de conserver le milieu naturel , ce bel endroit de randonnées a pied ou en raquettes, ses fleurs, sa faune, je suis contre le projet de piste de Taliere ..

Replier